

Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine-Saint-Denis

*Les archers de la 1<sup>ère</sup> Compagnie d'Arc de SEVRAN*

*ont l'honneur d'organiser le*

## ***PRIX au Noir Départemental***

*et auront le plaisir de vous accueillir à l'occasion du*

# ***Championnat Départemental Beursault de Seine-Saint-Denis***

*(qualificatif au Championnat de Ligue Ile-de-France et au Championnat de France)*

## ***les 22\* et 23 mars 2014.***

*dans les jeux d'arc du Département.*

*Récompenses suivant le règlement départemental :*

*Prix au Noirs : selon participation et barème habituel.*

*Médailles aux trois premiers de chaque catégorie du Championnat.*

*Coupes par équipes de Compagnie/Club :*

- aux trois premières équipes en arc classique (4 tireurs toutes catégories confondues),*
- aux trois premières équipes en arc à poulies (3 tireurs toutes catégories confondues).*

**LA TENUE DE COMPAGNIE/CLUB OU UNE TENUE BLANCHE EST OBLIGATOIRE.**

Les licences ainsi que les passeports à jour seront exigés, un échauffement sur paille à courte distance sera ouvert 20mn avant le début des 2 haltes de réglage, il n'y aura pas de salut aux buttes.

*La remise des récompenses, médailles et coupes aux lauréats  
et prix des noirs acquis pendant les qualifications, se déroulera,*

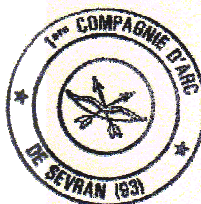
*à partir de 18 heures en notre jeu d'arc à SEVRAN,*

*23 avenue André Rousseau, accès par le parking du marché (plan au verso).*

*Le pot de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie de clôture.*

*Chaque Capitaine/Président sera informé par courriel et courrier  
des horaires et lieu de tir de ses archers qualifiés.*

**BON TIR A TOUS,**

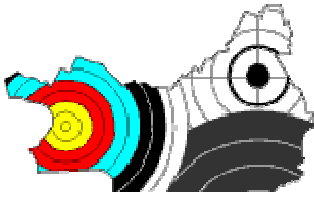


*Pour la Compagnie d'Arc de Sevrans,*

**Gérard CHAPOT**

\* arbitres et organisateurs uniquement.





**PRIX AU NOIR DÉPARTEMENTAL ANNEE 2014,  
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BEURSAULT**

**22-23 mars 2014**

*Pour tirer le Championnat Départemental Beursault de Seine-Saint-Denis cette année, il n'est pas exigé que les archers aient atteint un plancher de qualification. Toutefois, ils sont inscrits sous la responsabilité de leur Capitaine/Président qui juge de leur capacité à prendre part à ce tir.*

*Des éliminatoires peuvent se dérouler dans les jeux d'arc sous la responsabilité des capitaines/Présidents. Lors de ces éliminatoires un Prix au Noir peut-être tiré :*

*Pour une mise de 4€ en sus des 4€ d'inscription au Championnat, l'archer participe à un classement et à un prix pour ses deux meilleurs noirs, suivant les règlements des prix généraux (retenue de vingt pour cent pour frais et redistribution du reste en prix).*

*Chaque Compagnie/Club choisit une date à sa convenance pour que soit tiré le Prix au Noir départemental. Elle peut éventuellement en proposer plusieurs, mais, il va sans dire qu'un archer n'a qu'une seule possibilité de tirer à l'une des dates proposées.*

*Les marmots doivent être retournés (avec au dos l'indication de l'arme, le nom de l'archer et le visa du Capitaine/Président) à la Compagnie d'arc de SEVRAN c/o Gérard CHAPOT,  
24 allée Paul Fort 93270 SEVRAN,  
accompagnés du montant intégral des mises (inscription au Championnat Départemental plus Prix au Noir) et des bordereaux d'inscription (Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de SEVRAN).*

***Dernier délai de retour : 10 mars 2014 à SEVRAN.***